

## BREVES - 2009

---

### Pass innovation

Décembre 2009

Deux nouveaux pass innovations ont été publiés sur le site du CSTB :

- Procédé EKINOX (Arcelor Mittal)
  - Procédé Solar 300 (Solar construct)
- 

### Pass innovation

Décembre 2009

Le CSTB a publié un nouveau pass innovation pour des procédés photovoltaïques :

- Fonroche énergie -> procédé Bacsun/Pevafersa
- 

### Sociétés en redressement judiciaire : quelles conséquences pour les particuliers ?

Décembre 2009

Le marché du photovoltaïque s'est considérablement développé depuis la publication de l'arrêté tarifaire du 10 Juillet 2006 qui fixe les nouveaux tarifs d'achats de l'électricité photovoltaïque tels que nous les connaissons actuellement.

Ces tarifs permettant une rentabilité, pour les projets solaires, parfois très élevée a suscité l'intérêt de nombreux professionnels qui ont vu là une brèche dans laquelle l'enrichissement financier pouvait être aisé. Ainsi, nombreuses sont les entreprises à s'être lancées dans cette aventure en proposant aux particuliers des offres commerciales, techniques et financières parfois sans le moindre professionnalisme. Nous vous invitons à consulter [notre article vous donnant quelques critères pour sélectionner un installateur](#)

Or quelques années après cette date historique nous observons actuellement que le nombre d'entreprises en redressement judiciaire ne cesse d'augmenter. Les particuliers, principales victimes de ces organismes ne peuvent que déplorer une telle situation. Alors que des bons de commandes ont été signés, que les démarches administratives ont été entamées, nombreux sont ceux qui ne peuvent faire raccorder leurs systèmes photovoltaïque au réseau si l'installateur n'a pas acheminé le câble jusqu'au compteur.

Pour que la mise en service puisse tout de même avoir lieu, vous pouvez contacter un autre installateur uniquement pour cette mission précise. Les particuliers de la région PACA pourront obtenir une liste d'installateurs en [clicquant ici](#) et ainsi finaliser l'installation par la mise en œuvre du système photovoltaïque.

Attention, il faut également être vigilant à l'état d'avancement des démarches administratives. Nous vous invitons à télécharger notre guide d'aide à la réalisation des démarches administratives et contractuelles afin que vous puissiez savoir à quelle étape administrative se situe votre projet. Pour cela, il faudra contacter ERDF et EDF AOA pour obtenir les informations relatives à votre dossier.

### Coordonnées :


ERDF Méditerranée : 08 20 03 19 22

EDF AOA : 08 10 71 65 00 ou <http://www.edf-oasolaire.fr/login.action>, selon l'avancement de votre projet

Si un plan de financement lié à l'installateur a été contracté, vérifiez bien le taux pratiqué par l'organisme de financement (TEG-> Taux Effectif Global). Si celui ci est très élevé et/ou ne correspond pas à ce qui était initialement prévu, nous vous invitons à renégocier le crédit. Pour cela, vous pouvez obtenir les conseils d'autres particuliers ayant été dans la même situation, à l'adresse suivante : <http://photovoltaïque.pureforum.net>

---

### Publications :

-  [Guide Hespul des démarches administratives pour les installations inférieures à 36kVA \(PDF - 448.4 ko\)](#)



### [Nouvel article : Photovoltaïque sur les aéroports](#)

Décembre 2009

Les aéroports ou les aérodromes présentent bien souvent de grandes surfaces de terrain de l'ordre de plusieurs hectares non cultivables, c'est pourquoi nombreux sont les développeurs où les dirigeants des aéroports eux-mêmes à être intéressés par l'installation des parcs photovoltaïques au sol ou sur les surfaces de toitures existantes.

Ce nouvel article vous présente ainsi des exemples d'installations photovoltaïque sur les aéroports.



### [Nouvelle publication disponible : la FAQ de PVPlateforme](#)

Décembre 2009

Le Photovoltaic Technology Platform est un outil des états européens établi afin d'aider à la réalisation des objectifs stratégiques de recherche et de soutenir le positionnement des industriels européens dans le marché mondial.

En avril 2008, PVPlateforme a publié une FAQ, que vous pouvez consulter dans les Publications.

---

 **[Nouvelle publication disponible : augmentation de puissance](#)**

Décembre 2009

Une nouvelle publication est actuellement disponible sur le site [www.photovoltaique.info](http://www.photovoltaique.info)

Les installations photovoltaïques se multiplient et nombreux sont ceux qui s'interrogent sur la démarche administrative à suivre lors d'une augmentation de puissance. Pour palier à ce manque d'information, nous avons publié le document intitulé "[Guide des démarches administratives pour une augmentation de puissance photovoltaïque](#)".

---

 **[Présentation de SOLIRA](#)**

Décembre 2009

Une nouvelle initiative de développement de l'investissement collectif citoyen en France vient d'être publiée dans la rubrique : Actualités et Initiatives.

Il s'agit d'une réunion de présentation de l'entreprise SOLIRA.

### **Présentation de SOLIRA**

HESPUL, Inddigo, La Nef et Philippe Vachette ont imaginé ensemble le concept de Solira. L'objectif est de développer une production d'électricité propre, locale, citoyenne et collective. Solira met en place des systèmes photovoltaïques dont les propriétaires sont des investisseurs citoyens locaux.

Le mercredi 16 décembre à 18h30 aura lieu une soirée de présentation de cette entreprise, dans les locaux de la Nef, au 114 boulevard du 11 novembre 69100 Villeurbanne.

Déroulement de la soirée :

- ▶ Accueil par Marc Favier de la Nef
- ▶ Présentation du concept Solira par Philippe Vachette, gérant de Solira
- ▶ Perspectives et projets en cours par Marc Jedliczka d'HESPUL

Un apéritif à base de produits locaux vous sera offert à l'issue de cet échange.

**Pour plus d'info...**

[www.solira.fr](http://www.solira.fr) ou contacter Philippe Vachette +33 (0)4 79 75 76 40 +33 (0)6 80 44 22 90  
pvachette@solira.fr

## ACCÈS

*En transport en commun : Tram T1 direction IUT - La Feyssine - Arrêt « Condorcet » (le T1 dessert les 2 gares SNCF de Lyon, Part-Dieu et Perrache). De l'arrêt Condorcet, suivre la rue de Bruxelles, prendre à gauche la rue Bonnet puis à droite la rue Marguerite. Nos bureaux se trouvent en face du 40 rue Marguerite. Bus n°38 - Arrêt « La Doua »*

*En voiture : Nos bureaux sont situés derrière la station BP qui se trouve sur le boulevard du 11 novembre au niveau de l'Université Lyon 1 et de l'INSA.*

---

## Nouveaux pass innovations publiés

Décembre 2009

Le CSTB a publié aujourd'hui 2 nouveaux pass innovations pour des procédés photovoltaïques :

- Clipsol -> procédé clipsol TGD PV
- Société Marchegay -> Hélios B - Hélios FS

---

## Cartes mensuelles de productible

Décembre 2009

La carte de productible pour le mois de Novembre est disponible.



## Mise à jour des guides des démarches administratives

Décembre 2009

Les guides suivants ont été mis à jour, suite à la publication du décret du 20 Novembre 2009 :

- Guide des démarches administratives et contractuelles pour les installations de puissance inférieure à 36 kVA
- Guide des démarches administratives et contractuelles pour les installations de puissance comprise entre 36 et 250 kVA



## Nouvel article : Législation des systèmes photovoltaïques au sol

Novembre 2009

Suite à la publication du décret du 19 novembre dernier, le code de l'environnement et le code de l'urbanisme ont été modifiés pour pouvoir intégrer la présence de systèmes photovoltaïque au sol.

---

## [Carte de productible PV interactive](#)

Novembre 2009

Les cartes de productible PV sont enfin de retour sous une nouvelle forme, plus conviviale et plus précise. Bonne navigation

---

## [Nouvelle publication : Les epl et le photovoltaïque](#)

Novembre 2009

Lors du salon des Maires, la Fédération des EPL (ex FEDSEM) et ses partenaires HESPUL, Nathalie NGuyen et Associés, Sergies et l' ADEME ont présenté au public un guide consacré aux montages de projets photovoltaïques portés par des Entreprises Publiques Locales.

---

## [Législation des parcs solaires au sol](#)

Novembre 2009

Le 19 Novembre dernier, un décret a été publié précisant le cadre règlementaire des systèmes photovoltaïques au sol.

Les principales dispositions sont les suivantes :

- dispense les systèmes de puissance inférieure ou égale à 250kWc de la déclaration d'exploiter
  - précise les procédures d'urbanisme pour les systèmes posés au sol (déclaration préalable, permis de construire, étude d'impact, enquête publique)
- 

## [Nouveaux tarifs d'achat photovoltaïques : point de vue de l'association HESPUL](#)

Novembre 2009

L'association HESPUL publie un communiqué dans lequel elle donne son point de vue sur la situation actuelle des tarifs d'achat et sur la révision des tarifs à venir relatif à l'énergie photovoltaïque.

Pour télécharger le document, [cliquez ici](#)

---

## **Parc PV au sol : publication du Ministère de l'Agriculture et la Pêche**

Novembre 2009

Une nouvelle publication est disponible sur ce site internet. Il s'agit d'une étude réalisée par SOLAGRO et Agence Paysages pour le compte du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche. Elle s'intitule "Les Impacts Environnementaux Et Paysagers des Nouvelles Productions Énergétiques sur les Parcelles Et Bâtiments Agricoles".

Elle est disponible en téléchargement à partir du lien "Publications" ou en [cliquant ici](#).

---

## **Nouvelle publication : Photovoltaïque en milieu agricole**

Novembre 2009

Le 04 Novembre 2009 RAEE (Rhône Alpes Energie Environnement) a publié un guide d'aide au montage de projet photovoltaïque en milieu agricole.

Pour le consulter, [cliquez ici](#)

---

## **Puissance totale raccordée au réseau fin septembre 2009**

Novembre 2009

Le gestionnaire de réseau ERDF a rendu public le dernier recensement de la puissance photovoltaïque raccordée au réseau en France et le volume des demandes de raccordement à fin septembre 2009.. Il en ressort une puissance de 141 MW, pour un total de 30495 installations raccordées au réseau en France Métropolitaine avec une moyenne de 5 kW par système. La plupart de ces systèmes sont installés chez le particulier ; environ 19000 (total cumulé) installations ont une puissance de 2 à 3 kW. Quant à la file d'attente, elle comprend 1659 MW de projets à fin septembre 2009.

Toutes ces données seront bientôt disponible sur le site internet du gestionnaire de réseau : [www.erdfdistribution.fr](http://www.erdfdistribution.fr)

Vous pouvez également télécharger [la note de SOLER](#) sur ce sujet.

---

## Projet de loi : Possibilité pour les départements/régions, de bénéficier de l'obligation d'achat

Novembre 2009

L'article 33 du **projet de loi Grenelle II** prévoit la possibilité pour les départements et les régions de bénéficier, à leur demande, de l'obligation d'achat de l'électricité produite. Toute personne morale pourrait ainsi, quelle que soit la mission pour laquelle elle a été constituée, exploiter une installation de production d'électricité photovoltaïque, dont les générateurs sont fixés ou intégrés aux bâtiments dont elle est propriétaire.

Attention, nous attirons votre attention sur le fait que ce document est encore en projet.

---

## Attention à certaines offres commerciales

Novembre 2009

Depuis quelques mois, nous avons pu observer lors de nos différentes interventions et permanences téléphoniques une augmentation d'offres fallacieuses auprès de particuliers. Certains installateurs n'hésitent pas à surestimer l'évaluation de production photovoltaïque en arguant par exemple, une production pouvant aller jusqu'à 1500 kWh/ kWc pour la région lyonnaise. Nous rappelons au passage que le productible moyen en France (équivalent à Lyon), dans des conditions standard est de 1 000 à 1100 kWh/kWc.

Les prix des systèmes photovoltaïques ont très fortement baissé depuis le début de l'année 2009. Malgré cette baisse liée à la fois à des éléments conjoncturels et structurels, certains installateurs ne jouent pas le jeu et peuvent proposer des installations photovoltaïques auprès des particuliers allant jusqu'à 13€/ Wc pour un système classique équipé de modules multicristallins ! Ces pratiques commerciales sont dommageables pour l'ensemble de la filière photovoltaïque car ces entreprises propagent une image spéculative pouvant freiner le développement du marché.

Nous vous rappelons ci-dessous les ordres de grandeur actuels des prix « normaux » pour des systèmes photovoltaïques chez des particuliers :

|              | <b>Pose au sol ou sur<br/>toiture</b> | <b>Intégration toiture,<br/>simple</b> | <b>Intégration verrière,<br/>tuiles PV...</b> |
|--------------|---------------------------------------|--|---|
| 1 à 3<br>kWc | 5,5 à 7 €/Wc                          | 6 à 7,5 €/Wc                           | >7€/Wc  |

Certains projets peuvent bien sûr être plus cher s'ils intègrent des services annexes ou si la mise en œuvre est complexe du fait de la configuration du bâtiment. Il est donc primordial de rappeler que les Espace Info Energies ont pour mission de renseigner les particuliers dans leurs projets d'énergies renouvelables en leur apportant des conseils neutres et objectifs utiles à la bonne mise en place de projet photovoltaïque. N'hésitez pas à comparer les offres entre elles et à demander conseil à l'espace info énergie

Pour les contacter : <http://www.ademe.fr/particuliers/PIE/InfoEnergie.html>

---

## **Pass innovation**

Novembre 2009

De nouveaux pass innovation concernant les procédés photovoltaïques ont été publiés par le CSTB.

---

## **Nouveaux articles et mise à jour de pv.info**

Octobre 2009

Sont publiés récemment sur [www.photovoltaique.info](http://www.photovoltaique.info) de nouveaux articles.

- ▶ [Recherche et Innovation du photovoltaïque](#)
  - ▶ [État des lieux des différents métiers du photovoltaïque](#)
- 

## **Nouveaux tarifs d'achat photovoltaïques : Point de vue de l'APESI**

Octobre 2009

Suite à la publication du projet de nouvel arrêté tarifaire par le MEEDDM, l'APESI - Association des Producteurs d'Electricité Solaire Indépendants - expose son point de vue dans le document joint.

[Télécharger l'avis de l'APESI](#)

---

## **Taux de TVA dans les immeubles collectifs**

Octobre 2009

Les projets photovoltaïques dans des immeubles collectifs se font de plus en plus nombreux sur le territoire français. Certains immeubles sont composés d'habitations et à la fois de locaux commerciaux.

L' article ci-dessous décrit les dispositions fiscales en matière de TVA, qui s'applique dans des locaux affectés partiellement à l'habitation

---





## Nouveau projet d'investissement collectif

Octobre 2009

Un groupement d'exploitants agricoles du « GIE la Chataigneraie » basé dans le sud Cantal/ Nord Aveyron, a décidé de monter un projet photovoltaïque collectif de 4,7 MWc. Pour le moment, seule une dizaine de bâtiments sont raccordés au réseau.

---



## Forum technique : Procédés d'intégration du photovoltaïque au bâti

Octobre 2009

Le bureau d'études TRANSENERGIE et le Cabinet METROL organisent leur 2<sup>e</sup> Forum Technique Photovoltaïque le 29 octobre 2009 au Centre de Valpré, à Ecully près de Lyon, sur le thème : "Procédés d'intégration du photovoltaïque au bâti".

L'objectif de ce forum est d'approfondir les aspects techniques de l'intégration et d'échanger entre les acteurs concernés : ADEME, Syndicat des Energies Renouvelables, fabricants, ensembleurs, architectes, urbanistes, bureaux d'études, monteurs de projets et installateurs.

Pour obtenir de plus amples informations et vous inscrire à ce forum, vous pouvez consulter les sites Internet [www.transenergie.fr](http://www.transenergie.fr) et [www.metrol.fr](http://www.metrol.fr).

---



## Groupe de travail sur l'analyse du cycle de vie des systèmes photovoltaïques

Octobre 2009

Dans le cadre du programme Espace PV, Transénergie organise un groupe de travail avec différents acteurs européens pour aborder la question de l'analyse du cycle de vie des systèmes photovoltaïque et présentera les résultats de ses recherches.

Vous pouvez télécharger le programme et le bulletin d'inscription à partir du site internet : [www.espace-pv.org](http://www.espace-pv.org)

---



## Carte de productible mensuelle

Septembre 2009

Les cartes mensuelles de productible photovoltaïque évoluent vers un nouveau format plus interactif. De ce fait, la publication des données pour le mois d'août est retardée pour une quinzaine de jour encore. A très bientôt...

---

## [Sortie en librairie de « Photovoltaics in the Urban Environment »](#)

Septembre 2009



« Photovoltaics in the Urban Environment » fournit des recommandations sur la construction de quartiers solaires photovoltaïques en s'appuyant sur des retours d'expérience.

Co-rédigé par une trentaine d'experts sous la direction de Bruno Gaiddon d'HESPUL, Henk Kann du Centre de Recherche sur l'Energie des Pays-Bas (ECN) et d'une spécialiste anglaise du photovoltaïque Donna Munro, cet ouvrage est destiné aux collectivités locales, aménageurs, promoteurs, architectes et bureaux d'études.

[Télécharger le communiqué de presse](#)

---

## [Nouvelle publication : Location de toiture de bâtiments publics](#)

Septembre 2009

Une nouvelle publication vient d'être mise en ligne sur ce site internet. Il s'agit de l'avis de l'avocate Nathalie NGUYEN sur la location de toiture de bâtiments publics, : "Les modalités d'intervention conventionnelle des personnes publiques dans le cadre d'installation de modules photovoltaïques".

---

## [Charte photovoltaïque en Corse](#)

Septembre 2009

M. Stéphane BOUILLON, Préfet de Corse et M. Ange SANTINI, Président du Conseil Exécutif de Corse ont signé le 15 septembre 2009 la Charte de développement de l'énergie solaire photovoltaïque en Corse.

La nouvelle date butoir pour déposer les dossiers est fixée au 30 septembre.

[Lire le communiqué de presse sur le site de l'ADEC](#)

## Nouveau rescrit fiscal concernant les exonérations d'impôt pour les entreprises nouvellement créées dont l'activité est la production d'électricité photovoltaïque

Septembre 2009

Un nouveau rescrit fiscal a été publié le 15 Septembre dernier sur le site [www.impot.gouv.fr](http://www.impot.gouv.fr) concernant les exonérations d'impôt pour les entreprises nouvellement créées dont l'activité est la production d'électricité photovoltaïque.

Cette exonération ne concerne pas toutes les entreprises mais celles répondant aux conditions de [l'article 44 sexies du CGI](#)

---



## Apisolaire : Le photovoltaïque au service des abeilles !

Septembre 2009

Un nouvel article vient d'être publié sur ce site internet. Il s'agit d'un exemple de projet exemplaire de parc photovoltaïque au sol qui se situe en Bretagne. Le projet Apisolaire souhaite développer l'apiculture au sein des futurs systèmes photovoltaïques implantés au sol en France.

[lire l'article](#)

---

## Implantations de parcs photovoltaïques sur terres agricoles

Septembre 2009

Une nouvelle publication vient d'être mise en ligne sur le site internet. Il s'agit d'une étude réalisée par le cabinet Quattrolibri traitant la question des enjeux relatifs à l'implantation des parcs photovoltaïques sur des terres agricoles. Ce document est téléchargeable depuis la rubrique publications, partie "enjeux et perspectives".

Pour plus d'informations : [www.quattrolibri.com](http://www.quattrolibri.com)

- [Implantations de parcs photovoltaïques sur terres agricoles](#)
- 



## Nouveaux avis techniques pour systèmes photovoltaïques

Septembre 2009

Les avis techniques des systèmes photovoltaïques sont désormais au nombre de six. Le dernier date du 08 Septembre 2009, avec la solution Evalon Solar de 3T France.

---

## Nouveaux tarifs d'achat photovoltaïques : communiqué de presse du SER et SOLER

Septembre 2009

Suite à la publication du projet de nouvel arrêté tarifaire par le MEEDDM, le SER a publié un communiqué de presse afin de commenter le contenu du nouveau texte.

Tarifs d'achat de l'électricité photovoltaïque : les professionnels se félicitent du projet d'arrêté tarifaire annoncé aujourd'hui par le ministre d'Etat, Jean-Louis Borloo

---

## Architecte des Bâtiments de France et photovoltaïque

Septembre 2009

Depuis la publication de la LOI n° 2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement, le terme « avis conforme » a été supprimé de l'article L642-3 du code du patrimoine, qui concerne les ZPPAUP (Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager). Cela signifie donc que la consultation de l'Architecte des Bâtiments de France demeure obligatoire si le projet est situé dans une ZPPAUP, mais que son avis n'est que consultatif. La mairie ou toute autre autorité compétente n'est plus tenue de le suivre, en ZPPAUP.

Toutefois, le ministre chargé de la culture peut évoquer le dossier sur lequel l'architecte des bâtiments de France est consulté ; en cas d'évocation ministérielle, l'autorisation d'urbanisme (ou la déclaration préalable) ne pourra être délivrée qu'avec l'accord du ministre. L'ABF émet un avis simple mais le ministre, s'il évoque le dossier, émet un "avis conforme".

---

## Le guide "Photovoltaïque : les clés de la réussite des projets coopératifs agricoles" est disponible

Septembre 2009

Issu du travail commun mené depuis plus d'un an par la FNCUMA et Coop de France, ce guide, conçu comme un outil d'aide à la décision, est destiné aux coopératives et à leurs fédérations. Il apporte une aide concrète pour la conduite de projet et répond aux différentes questions que les conseillers agricoles se posent : choix techniques, montages juridiques....

Ce guide est destiné aux conseillers agricoles, aux services de développement des coopératives et à leurs fédérations. Il constitue un outil d'aide à la décision, pour un développement raisonné et durable du photovoltaïque en agriculture. Il est disponible sur les sites internet de Coop de France et de la FNCUMA pour leurs adhérents, et sur commande auprès de Coop de France.

Contacts presse :

**FNCUMA** : catherine.gaubert cuma.fr Tél : 01 44 17 57 95

**Coop de France** : yves.boulay coopdefrance.coop Tél : 01 44 17 57 70

**Crédit Coopératif** : claude.sevaistre credit-cooperatif.coop Tél : 01 47 24 89 71

**Envoi du guide en service de presse** : coralie.mialon coopdefrance.coop

---

## [Nouveaux tarifs d'achat photovoltaïques : communiqué de presse du CLER et d'HESPUL](#)

Septembre 2009

Suite à la publication du projet de nouvel arrêté tarifaire par le MEEDDM, le CLER et HESPUL viennent de publier un communiqué de presse afin de commenter le contenu du nouveau texte.

---

## [Arrêté tarifaire : Borloo rend public le projet](#)

Septembre 2009

Le 10 septembre dernier, le ministère a publié un communiqué de presse décrivant les modifications à venir des tarifs d'achat photovoltaïque. Après une période de consultation entre les différents acteurs de la filière, le projet d'arrêté tarifaire est rendu public et téléchargeable sur le site du ministère.

---

## [Formations photovoltaïques](#)

Septembre 2009

De nouvelles formations photovoltaïques ont été référencées sur le site internet. Parmi elles, plusieurs formations continues ont vu le jour :

- L'ASDER - Association Savoyarde de Développement des Energies Renouvelables
  - Ecole BOISARD
  - Institut des Negawatt
  - Batiform
  - ...
- 

## [Nouvelle publication : Impact environnemental de la fabrication des systèmes photovoltaïques](#)

Septembre 2009

photovoltaïque.info



Les travaux de recherche concernant l'impact environnemental liée au processus de fabrication sont pour le moment peu nombreux, mais l'étude ci dessous présente une synthèse de l'ensemble des publications à ce sujet. Les résultats présentent les systèmes photovoltaïques à base de silicium cristallin, de l'extraction du sable à la génération d'électricité, en vue de son injection sur le réseau. Sont exclus de cette étude, la fin de vie et le recyclage des systèmes ainsi que les technologies en couches minces (SI amorphe, CdTe, CIS, triple jonction etc...)

[Télécharger la publication correspondante](#)

---

## [Qu'attend Monsieur Borloo pour publier les nouveaux tarifs photovoltaïques ?](#)

Septembre 2009

HESPUL et le CLER viennent de publier un communiqué de presse intitulé "Qu'attend Monsieur Borloo pour publier les nouveaux tarifs photovoltaïques ?" demandant que Monsieur Borloo, Ministre d'État, accepte de publier au plus vite les nouveaux tarifs photovoltaïques, annoncés depuis novembre 2008.

---



## [Nouveaux articles et mise à jour de pv.info](#)

Septembre 2009

Sont publiés récemment sur [www.photovoltaique.info](http://www.photovoltaique.info) de nouveaux articles.

- ▶ [Enjeux et perspectives : Historique de la filière](#) : Historique brève de la filière en France.
- ▶ [Enjeux et perspectives : Perspectives à long terme : un "Super-Grid"](#) : La notion du "Super-réseau" pour acheminer la production solaire de l'Afrique vers l'Europe.
- ▶ [Enjeux et perspectives : La parité avec le réseau](#) : La compétitivité directe avec le prix de détail de l'électricité ou la *parité avec le réseau*, nouvelle frontière du photovoltaïque.

Sont mis à jour les articles et publications suivants :

- ▶ [Evaluation des procédés PV](#) Ajout des nouveaux Avis Techniques et Pass'Innovation
  - ▶ [Normes et guides des circuits électriques](#) Ajout du Guide d'interprétation de l'article 5.1.2 relatif à la mise à la terre d'une des polarité du circuit DC
  - ▶ [Chiffres clés](#) Mise à Jour des chiffres
-

## Normes applicables pour bénéficier du crédit d'impôt

Septembre 2009

Il y a quelques mois plusieurs particuliers ont été contactés par leur centre locale des impôts pour des explications sur les différentes normes entre CEI 61215 ou IEC 61215 et EN 61215. Suite à une demande d'éclaircissement de la part de la l'association HESPUL, la Direction de la Législation Fiscale (DLF) s'est positionnée sur cette situation.

---

## Sortie de la carte de productible de juillet 2009

Août 2009



La carte de productible pour le mois de juillet est disponible. Le productible moyen sur le territoire pour ce mois à été d'environ 149 kWh/kWc.

---

## Sortie de la carte de productible de juin 2009

Juillet 2009



La carte de productible pour le mois de juin est disponible. Le productible moyen sur le territoire pour ce mois à été d'environ 148 kWh/kWc.

---



## Nouveaux articles et mise à jour de pv.info

Juillet 2009

Sont publiés récemment sur [www.photovoltaique.info](http://www.photovoltaique.info) de nouveaux articles

- ▶ [Objectifs de développement français](#) : Les objectifs de développement de la filière photovoltaïque : tarif d'achat de l'électricité, conséquences du Grenelle de l'environnement, bâtiment à énergie positive d'ici à 2020 etc...
- ▶ [Parcs photovoltaïques au sol](#) ainsi que des articles complémentaires :
  - [Du point de vue de de l'environnement](#)

- [Du point de vue de de la collectivité](#)
- [Du point de vue de de la filière](#)

- ▶ [Catalogue des grands systèmes](#) : un aperçu des réalisations mises en service en France
- ▶ [Les aspects juridiques pour les projets portés par des entreprises](#)

Sont mise à jour les articles et publications suivants :

- ▶ [Le Guide Hespul](#)
- ▶ [Rechercher les indices INSEE pour indexer les tarifs d'achat photovoltaïques](#)
- ▶ Exemples de réalisations : [Particuliers](#) et [Offices HLM](#)

---

## Etat des lieux et pistes pour développer le photovoltaïque en France

Juillet 2009

Le rapport du député Serge Poignant sur la situation de la filière photovoltaïque en France a été présenté à l'Assemblée Nationale le 16 juillet à ses homologues. Ce rapport a dressé un état des lieux de la filière en France et en Europe et propose des pistes de développement.

Tout le contenu du rapport : <http://www.assemblee-nationale.fr/1...>

---

## Investissement collectif en Auvergne

Juillet 2009

### ▶ **Combrailles Durable : Une future SCIC en Auvergne**

Au Nord du parc naturel régional des volcans d'Auvergne, sur la communauté de communes de Manzat, sur le toit de l'école du village de Loubeyrat (63), un système photovoltaïque collectif sera mis en service à compter de décembre 2009. L'association 1901 Combrailles Durables, créée en décembre 2008 et propriétaire du système, réunit des citoyens et des collectivités qui œuvrent pour promouvoir les économies d'énergies. Il est prévu que la structure juridique évolue rapidement en Société Coopérative d'Interêt Collectif SCIC. L'objectif de Combrailles Durable est de permettre l'appropriation citoyenne de la politique énergétique et la création localement de richesses et l'apport de plus de valeurs humaines et environnementales.

La puissance du système est de 13,6 kWc et produira environ 14200 kWh par an. Pour plus d'informations sur ce projet, vous pouvez contacter l'association à l'adresse : Combrailles Durable, chez Stéphane Lacombe, le Court, 63410 Loubeyrat ; 0473679683.

<http://combraillesdurables.blogspot.com>



## Corse : Une charte photovoltaïque pour les projets de grandes puissances

Juillet 2009

Le 29 juin, l'Assemblée de Corse a adopté le projet de **charte photovoltaïque pour les projets de grandes puissances** qui seront développés sur l'Ile. Une grille de critère a été établie afin de sélectionner les meilleurs projets.

La puissance des parcs photovoltaïques souhaitant s'implanter en Corse s'élèverait à plus de 450 MW.

La charte et la grille de critère sont prévus d'être publiés dans les prochains 15 jours.

---

## Crédit d'impôt pour les propriétaires bailleurs

Juillet 2009

Le 30 Juin 2009, un bulletin officiel des impôts a été publié clarifiant la situation du crédit d'impôt applicable aux propriétaires bailleurs.

---

## Revalorisation du tarif d'utilisation du réseau public d'électricité (TURP3)

Juin 2009

La mise à jour des tarifs d'utilisation des réseaux publics d'électricité (TURP3) est applicable à tous les utilisateurs du réseau, consommateurs et producteurs, déjà raccordés ou futurs, à compter du 1<sup>er</sup> août 2009.

Pour ceux qui ont déjà un contrat de raccordement signé, ces tarifs s'appliquent de plein droit et annulent et remplacent le TURP2 appliqué depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006.

Le plus gros changement est l'application à chaque dispositif de comptage **et à chaque contrat d'accès** des frais de gestion et de comptage, à la demande d'ERDF. Ainsi, les systèmes raccordés en vente du surplus devront désormais payer le même montant que les systèmes raccordés en vente de la totalité. Cela correspond à une augmentation de plus de 30€/an pour ces contrats.

Pour les raccordements < 18kVA le TURP3 passe à 56,98 € TTC / an ce qui représente une augmentation de 2,58 €/an TTC en vente de la totalité.

---

## Simplification de la modification d'un PLU pour l'installation de systèmes solaires

Juin 2009

Un décret vient d'être publié permettant d'avoir une procédure simplifiée pour la modification d'un plan local d'urbanisme dans, entre autre, le cas où la collectivité souhaite "*supprimer des règles qui auraient pour objet ou pour effet d'interdire l'installation de systèmes domestiques solaires thermiques ou photovoltaïques ou de tout autre dispositif individuel de production d'énergie renouvelable, l'utilisation en façade du bois ou de tout autre matériau renouvelable permettant d'éviter des émissions de gaz à effet de serre ou la pose de toitures végétalisées ou retenant les eaux pluviales*"

---

## Sortie de la carte de productible de mai 2009

Juin 2009



La carte de productible pour le mois de mai est disponible. Le productible moyen sur le territoire pour ce mois à été d'environ 142 kWh/kWc.

---

## Nouvelle publication : Comment s'assurer du bon fonctionnement d'un système photovoltaïque - suivi sur papier

Juin 2009

HESPUL met en ligne une nouvelle publication : Suivre sa production : Comment s'assurer du bon fonctionnement d'un système photovoltaïque - suivi sur papier

De nombreux facteurs peuvent dégrader la production d'un système photovoltaïque comme le déclenchement du parafoudre interne de l'onduleur, une panne d'onduleur, un câble défectueux etc...

Afin d'être certain que le système photovoltaïque fonctionne correctement, vous pouvez faire un relevé de production au moins une fois par mois, et comparer celui ci avec la production attendue (ou la production de l'année précédente).

Ce document a pour objectif de vous apporter un suivi simplifié de la production de votre système, et de vous permettre de surveiller son bon fonctionnement.

---

## Evènement : Salon des ENR et de la maîtrise de l'énergie

Juin 2009

Du mercredi 24 au vendredi 26 juin se tiendra la 2<sup>e</sup> édition du SIREME à Paris Expo Porte de Versailles (pavillon 7.2).

Ce salon est à destination des professionnels en relation avec la performance énergétique des bâtiments et les énergies renouvelables et est articulé autour de trois grandes thématiques :

- Énergies renouvelables multifilières
- Maîtrise de l'énergie dans le bâti
- Recherche & Développement - Formation

Le CLER et HESPUL seront présent sur le stand D72.

N'hésitez pas à contacter le CLER ou HESPUL si vous souhaitez obtenir une invitation

---

## Mise à jour : Photovoltaïque sur les stades

Juin 2009

Trois nouveaux stades ont été rajoutés à l'article répertoriant les stades équipés de photovoltaïque :

- Stade de Brême (Allemagne)
  - Stade de Nuremberg (Allemagne)
  - Stade de Taiwan (Chine)
- 

## Nouvelle publication : Note trimestrielle sur l'état du parc par SER-SOLERE

Juin 2009

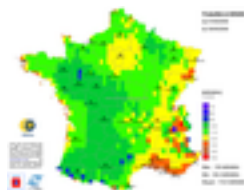
La dernière note du SER-SOLER concernant l'état du parc solaire photovoltaïque raccordé au réseau en France au 31 mars 2009 est disponible.

Outres les chiffres clés, on peut observer les éléments suivants : en métropole, le rythme des raccordements est à la hausse par rapport au trois mois précédents (seuil des 20 MW franchi, par trimestre). Dans les DOM il a été constaté une baisse des entrées en file d'attente en puissance et en nombre de dossiers par rapport au trimestre précédent.

---

## Sortie de la carte de productible d'avril 2009

Mai 2009



La carte de productible pour le mois d'avril est disponible. Le productible moyen sur le territoire pour ce mois à été d'environ 120 kWh/kWc.

---

## Nouvel article : Photovoltaïque et patrimoine mondial de l'UNESCO

Mai 2009

Un nouvel article est désormais disponible sur le site [www.photovoltaique.info](http://www.photovoltaique.info)

Il est souvent reproché au photovoltaïque de mal s'intégrer à l'architecture, mais quelques réalisations exemplaires prouvent que photovoltaïque et patrimoine ne sont pas contradictoires. Le meilleur exemple se situe à Rome, en plein cœur du Vatican.

---

## ERDF Méditerranée : tests des procédures en ligne

Mai 2009

ERDF Méditerranée teste les possibles évolutions des démarches de raccordement en proposant aux producteurs photovoltaïques un portail internet permettant d'effectuer leurs demandes de raccordement en ligne, pour les installations de puissances inférieures ou égales à 36 KVA.

De plus, une estimation du coût de raccordement peut être délivré instantanément aux producteurs dont la puissance d'installation est inférieure ou égale à 18 KVA.

Ces simplifications expérimentales des démarches administratives ne sont pour le moment applicable qu'aux producteurs qui dépendent d'ERDF méditerranée. Il faudra donc attendre la fin des phases de test avant de voir la télé-procédure étendue à tout le territoire, géré majoritairement par ERDF.

---

## Nouvel article : Photovoltaïque sur les stades

Mai 2009

Un nouvel article est désormais disponible sur le site [www.photovoltaique.info](http://www.photovoltaique.info)

Il présente des réalisations, à l'échelle mondiale, des installations photovoltaïques ayant pris part à la construction ou à la rénovation de stade de football

---

## Evènement : conférence sur le photovoltaïque en Franche Comté

Mai 2009

Avec le soutien de l'ADEME Franche-Comté et de la Région Franche-Comté, l'AJENA organise une journée d'information et d'échanges sur le thème du photovoltaïque le 19 juin 2009 à Lons le Saunier (39).

Destinée à tous les porteurs de projet (industriels, agriculteurs, collectivités, associations, installateurs...), cette journée comportera un ensemble de 5 à 7 conférences tandis qu'un buffet et des moments d'échange permettront d'apporter les informations nécessaires au développement des projets. Des professionnels qui le souhaitent pourront proposer un stand dans un espace exposants dédié.

Le but de cette rencontre est de permettre à des porteurs de projets de réaliser des systèmes photovoltaïques "industriels" (+de 100 m<sup>2</sup>) de la meilleure qualité et de la plus grande durabilité possibles. Il s'agit également de montrer des réalisations et de proposer des schémas "non classiques" (coopérative, centrale en champs). Plus d'une centaine de participants sont attendus de 9h à 17h.

Une pré-inscription en tant qu'auditeur ou exposant permet de recevoir le programme détaillé dès sa parution : il suffit pour cela d'envoyer un courriel à l'organisateur (mettre en objet "1<sup>re</sup> rencontre des acteurs de l'énergie photovoltaïque").

---

## Installations photovoltaïques raccordées au réseau à la fin Mars

2009

Mai 2009

Selon ERDF les puissances photovoltaïques raccordées au réseau fin Mars 2009 sont les suivantes :

- 70 MW en France Métropolitaine réparti de la manière suivante :
  - De 0 à 3kW : 13196 installations
  - De 3 à 10kW : 1225 installations
  - De 10 à 100 kW : 571 installations
  - De 100 à 300 kW : 30 installations
  - De 300 à 500 kW : 2 installations
  - De 500 à 1000 kW : 2 installations
  - De 1000 à 3000 kW : 2 installations
  - De 3000 à 5000 kW : 2 installations

Soit au total, 15 034 installations.

Répartition de la puissance pour les DOM et la Corse : 23 MW soit 1337 installations

Demandes de raccordement : 767MW pour la France métropolitaine et 828MW pour les DOM et la Corse

---

## [Appel d'offres pour les centrales au sol](#)

Avril 2009

Le cahier des charges de l'appel d'offres concernant les centrales photovoltaïques au sol est désormais disponible sur le site de la CRE.

L'appel d'offres porte sur la construction d'ici 2011 d'au moins une centrale solaire au sol dans chaque région française pour une puissance cumulée maximale de 300MW

Les réponses sont attendues avant le 21 décembre 2009 à 14h00.

[Télécharger le cahier des charges de l'appel d'offres](#)

**Les réactions à ce sujet :**

- Le CLER et HESPUL publient un [communiqué de presse avec leurs analyses](#)
- 

## [Evènement : 18 Mai 2009 forum "Onduleurs photovoltaïques raccordés au réseau de distribution électrique"](#)

Avril 2009

TRANSENERGIE et METROL ont décidé d'organiser régulièrement un **forum technique, à destination des acteurs professionnels de la filière solaire photovoltaïque**. L'objectif de cette rencontre, qui se déroulera tous les 6 mois, est d'**approfondir les aspects techniques d'un thème donné et d'échanger entre les acteurs concernés** : fabricants, distributeurs, assembleurs, architectes, bureaux d'études, installateurs, développeurs de projets...

Le premier forum se déroulera au **Centre de Valpré à Lyon, le lundi 18 mai 2009, et sera entièrement consacré au thème des "Onduleurs photovoltaïques raccordés au réseau de distribution électrique"**.

Pour connaître le programme du forum et les informations pratiques, n'hésitez pas à consulter les sites Internet [www.transenergie.fr](http://www.transenergie.fr) et [www.metrol.fr](http://www.metrol.fr), ou à [cliquer ici](#)

---

## Mise à jour d'un article : Investissement collectif : Actualité et initiatives

Avril 2009

Un article vient d'être mise à jour sur [www.photovoltaique.info](http://www.photovoltaique.info)

Les actualités d'avril 2009 dans la rubrique Investissement collectif annonce l'assemblée générale constitutive de la coopérative CIMES.

---

## Nouvel article : Normes et guides des circuits électriques

Avril 2009

La question de l'application des normes relatives aux circuits électriques est de plus en plus importante. Pour clarifier ce sujet, vous pouvez consulter l'article traitant des normes et guides applicables à la conception d'un système électrique photovoltaïque.

---

## L'indice PPEI renommé

Avril 2009

À compter de mars 2009, les indices de prix de l'industrie et des services aux entreprises sont exprimés en CPF révision 2 de 2008, base et référence 2005.

Ces changements s'inscrivent dans un processus de révision d'ensemble des nomenclatures d'activités et de produits aux niveaux mondial, européen et français.

### [INSEE Indicespro](#)

Le nouveau identifiant et l'utilisation du coefficient de raccord sont détaillés dans la publication "Rechercher les indices".

---

## Le photovoltaïque en copropriété

Avril 2009

Le 26 août 2008, Hespul a adressé plusieurs questions à la Direction de la Législation Fiscale (DLF) concernant la situation des copropriétés par rapport au photovoltaïque. Ces dernières portaient principalement sur l'application du crédit d'impôt et sur les modalités d'appréciation du seuil de 3 kWc, impactant directement le taux de TVA. Ci-dessous les réponses obtenues le 01/04/2009 par les services concernés.

► Crédit d'impôt :

Dans un immeuble collectif, les occupants peuvent bénéficier du crédit d'impôt. Le montant de ce dernier est déterminé en fonction du nombre de logements. Ainsi, la limite des 3 kWc peut être déterminée en comparant la capacité totale de production du système avec le nombre de logement concernés dans la copropriété. Si la puissance par logement excède ledit seuil, il convient de vérifier que la production photovoltaïque ne dépasse pas le double de la consommation de l'habitation.

Exemple 1 : Une copropriété comportant 10 logements installe sur son toit un système photovoltaïque d'une puissance de 10 kWc. La part de chacun n'excèdera donc pas 3 kWc et bénéficiera ainsi du crédit d'impôt.

Exemple 2 : Une copropriété comportant 10 logements installe sur son toit un système photovoltaïque d'une puissance de 50 kWc. La part de chacun excèdera 3kWc, il convient alors de respecter la règle du "double de la consommation du logement".

#### ► Taux de TVA

Seuls les locaux à usage d'habitation et achevés depuis plus de 2 ans sont concernés par le taux de TVA réduit. Un immeuble neuf ne pourra donc pas bénéficier du taux de TVA à 5,5%. L'ensemble des installations, dont la puissance n'excède pas 3 kWc peuvent bénéficier du taux réduit, que ce soit en vente du surplus ou vente de la totalité de la production.

Ce seuil s'apprécie par logement. Ainsi, dans le cadre d'une puissance totale supérieure audit seuil, la répartition s'effectue par le nombre de logements concernés dans la copropriété.

Exemple : Une copropriété comportant 20 logements installe sur son toit un système de 50kWc. La TVA applicable est à 5,5% car la puissance par logement n'excède pas 3 Kwc (puissance par logement de 2,5 kWc)

---

## Sortie de la carte de productible de mars 2009

Avril 2009



La carte de productible pour le mois de Mars est disponible. Le productible moyen sur le territoire pour ce mois à été d'environ 103 kWh/kWc.

---

## AMPERE / déclaration d'exploiter

Mars 2009



En juin 2008, il devient possible d'effectuer sur internet sa déclaration d'exploiter un système photovoltaïque ou éolien. Le site web AMPERE du ministère de l'industrie a permis la réduction significative des délais administratifs liés à la mise en service d'une installation photovoltaïque raccordée au réseau, grâce à la délivrance instantané du récépissé.

En janvier 2009, le seuil de puissance **a été augmenté à 4,5MWc**, permettant aux propriétaires de systèmes photovoltaïques (et éoliens) relevant du régime déclaratif, d'effectuer cette démarche en ligne. Cette simplification de procédure représente une aide importante pour les producteurs, mais le site souffre de l'afflux des demandes et est très souvent indisponible. Nous vous conseillons d'accéder au site web hors des heures de grande affluence (en soirée, par exemple), en ayant pris soin de configurer votre navigateur pour accepter tous les cookies depuis <https://ampere.industrie.gouv.fr>.

Vous pouvez consulter les liens suivant pour apprendre à configurer votre navigateur pour accepter les cookies :

[Gestion des cookies avec Firefox](#)

[Gestion des cookies avec Opera](#)

[Gestion des cookies avec Internet Explorer](#)

[Gestion des cookies avec Safari](#)

---

## [Nouvelle publication : Guide des démarches 36 à 250 KVA par](#)

### [Hespul](#)

Mars 2009

HESPUL met en ligne une nouvelle publication : **Le guide des démarches administratives pour les installations de puissances comprises entre 36 et 250 KVA.**

[Cliquez ici pour télécharger le document](#)

---

## [2<sup>e</sup> Rencontre Photovoltaïque - PARIS](#)

Mars 2009

**Mercredi 25 mars prochain** se déroule au Pavillon Gabriel à Paris **Les deuxièmes rencontres photovoltaïque** sous le haut patronage de Monsieur Jean-Louis BORLOO, ministre d'État, ministre de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire.

Le Directeur d'Hespul Marc Jedliczka intervient pendant les "Échanges des différents acteurs"

Pour plus de renseignements, contacter :

Anne-Lise Maréchal E-mail : [almarechal@lagoacommunication.com](mailto:almarechal@lagoacommunication.com) 8 avenue Duval le Camus

photovoltaïque.info



## **Suppression des certificats ouvrant droit à l'obligation d'achat**

Mars 2009

La simplification des démarches administratives pour l'obtention d'un contrat d'achat avance !

Depuis le 7 mars 2009, l'obligation d'obtenir un certificat ouvrant droit à l'obligation d'achat auprès de la DRIRE est supprimé pour les systèmes inférieurs ou égales à 250kWc.

En conséquence, les producteurs devront simplement attester leur éligibilité à la prime d'intégration ainsi qu'à l'obligation d'achat lors de la signature du contrat d'achat. Il n'y a pas d'organisme qui contrôle au préalable l'éligibilité du système d'intégration choisi, il faut donc bien s'assurer d'être conforme aux préconisations du [Guide de la DGEC](#) (ex-DGEMP) disponible sur le site web du Ministère.

---

## **Sortie de la carte de productible de février 2009**

Mars 2009



La carte de productible pour le mois de février est disponible. Le productible moyen sur le territoire pour ce mois à été d'environ 59 kWh/kWc.

---

## **Projet de loi : ABF et Photovoltaïque**

Mars 2009

Le gouvernement a présenté à l'Assemblée Nationale un projet de Loi pour l'accélération des programmes de construction et d'investissement publics et privés. Ce projet de Loi prévoyait dans son article 5 quater de supprimer le mot "conforme" de l'article L642.3 du code du patrimoine .

Les conséquences de la suppression de ce mot sont très importantes : actuellement, pour réaliser des travaux en zone de protection du patrimoine (ZPPAUP) il faut obtenir de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) du secteur un avis conforme sur les travaux à réaliser. Sans cet avis conforme les travaux ne peuvent en pratique quasiment jamais être réalisés, sauf intervention du Maire, chose rare. Avec la suppression du mot "conforme" de

l'article L642.3 du code du patrimoine, il faut toujours l'avis de l'ABF pour faire les travaux mais il reste à titre de consultation.

Ce projet de Loi a été voté par l'Assemblée Nationale le 13 janvier 2009. Ce projet est ensuite passé au Sénat qui l'a légèrement amendé puis voté le 23 Janvier 2009 toujours avec l'article 5 quater qui supprime de l'article L642.3 du code du patrimoine le mot "conforme".

La Commission Mixte Paritaire s'est ensuite réuni le 28 janvier 2009 pour préparer un nouveau projet de Loi qui reprenait dans son article 22 le contenu de l'article 5 de l'ancien projet (suppression du mot "conforme" de l'article L642.3 du code du patrimoine) et qui a été voté par l'Assemblée Nationale et le Sénat le 29 janvier 2009.

Le Conseil Constitutionnel a ensuite été saisi le 4 février 2009 puis a décidé le 12 février 2009 que "Considérant que l'article 22 de la Loi pour l'accélération des programmes de construction et d'investissement publics et privés modifie les pouvoirs des ABF, l'article 22 est déclaré contraire à la Constitution".

La Loi n°2009-179 du 17 février 2009 pour l'accélération des programmes de construction et d'investissement publics et privés a été finalement publiée au JO mais ne possède plus d'article 22 (le mot "conforme" n'est plus supprimé de l'article L642.3 du code du patrimoine).

Conclusion : Les ABF conservent finalement leurs pouvoirs quand le projet se trouve en zone classée, dans un rayon de 500 m d'un site classé avec covisibilité.

---

## **ERDF publie son bilan trimestriel des raccordements**

Février 2009

ERDF publie son bilan trimestriel (fin décembre 2008) des raccordements au réseau public de distribution, toutes filières de production.

Un premier document chiffre les entrées et sorties de la file d'attente de raccordement, et un deuxième donne l'état du parc de production fin décembre 2008.

Ces chiffres s'appliquent au réseau public de distribution géré par ERDF en France métropolitaine.

10 000 installations photovoltaïques y sont recensées, pour une puissance cumulée d'environ 50 MW. La file d'attente comprend 22 000 systèmes soit une puissance cumulé de 525 MW, ce qui représente 10 fois la puissance du parc actuellement raccordé.

---

## **Gestion des demandes de contrat d'achat par l'AOA**

Février 2009

L'Agence Obligation d'achat (AOA) reçoit environ 150 demandes de contrat d'achat photovoltaïque par jour en ce moment. Avec une équipe de 25 personnes en charge de ces dossiers, il faut compter environ une dizaine de jours pour enregistrer la demande et environ 6 semaines pour recevoir le contrat d'achat après la mise en service du raccordement par ERDF.

---

## [Nouvelle publication : Description physique du réseau public par ERDF](#)

Février 2009

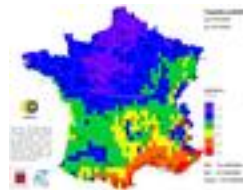
Les installateurs, techniciens et ingénieurs du photovoltaïque sont de plus en plus nombreux à s'interroger sur les contraintes du réseau électrique, à respecter. ERDF a publié un document intitulé « Description physique du réseau public » qui répond à ces interrogations. Ce dernier peut également convenir aux passionnés du photovoltaïque souhaitant acquérir de plus amples connaissances sur le fonctionnement du réseau électrique français.

Pour le télécharger (document identification : ERDF-NOI-RES\_07E.pdf), depuis la page d'accueil du site ERDF choisir

- référentiels - documentation technique de référence
  - thématique B.1 gestion du réseau
  - ok
  - Description physique du réseau public de distribution (PDF)
- 

## [Sortie de la carte de productible de janvier 2009](#)

Février 2009



La nouvelle carte de productible photovoltaïque pour le mois de janvier est sortie. Le productible moyen sur le territoire pour ce mois à été de 39 kWh/kWc.

---

## [Partager vos projets d'investissement collectif](#)

Février 2009

Plusieurs initiatives pour la réalisation de systèmes photovoltaïques collectifs sont en cours de réflexion et de montage en France. Des citoyens, des collectivités, des PME, associations et autres utilisateurs d'énergie, s'associent de plus en plus afin de produire localement leur électricité. Pour cela, des questions juridiques, financières ou techniques sont régulièrement

soulevées. Afin de permettre à tous de profiter des efforts des uns et des autres, et de mutualiser les recherches et les connaissances, nous avons mis en place un système d'annonce de petites nouvelles dans ce secteur.

Vous êtes en train de mettre en place un projet photovoltaïque collectif, ou vous êtes simplement en phase de réflexion, n'hésitez pas à faire connaître votre projet, il peut servir à mutualiser les premiers efforts que vous avez ou devez réaliser.

---

## [Sortie du site photovoltaïque.info](#)

Février 2009

Le 03 Février 2009, l'association Hespul met à disposition de l'ensemble des utilisateurs d'énergie un nouveau site Internet dédié à la filière photovoltaïque (PV). Grâce au concours financier de l'ADEME, ce centre de ressources centralise les données documentaires et les différents retours d'expériences accumulés depuis ces 15 dernières années. [Une rubrique dédiée à la réalisation des projets PV](#) permettra aux différents maîtres d'ouvrage de bénéficier des clefs et des outils utiles au bon déroulement de leur projet.

Les informations disponibles, mises à jours régulièrement, s'appuient sur les évolutions législatives ou techniques de la filière. Des thématiques plus générales, basées sur les enjeux, les perspectives ou encore la place de cette « nouvelle technologie » dans le bouquet énergétique français ou international, fourniront des informations à une réflexion plus globale.

Un lieu d'échange, de partage de l'information et de retours d'expériences est mis en place ; pour les personnes inscrites sur la liste de discussion Hespul une période transitoire permettra petit à petit d'effectuer les échanges sur ce nouveau site, tout en bénéficiant d'un archivage simplifié de type [Forum](#). La modération et la participation d'Hespul permettra de garder la même qualité d'échange que celle actuellement effectuée sur le site Hespul.

[Des outils spécifiques](#) sont également mis à disposition de la communauté photovoltaïque. Chaque mois, nous mettons en ligne une carte de productible photovoltaïque en fonction de l'ensoleillement reçu en tout point du territoire de la France métropolitaine. Vous y trouverez aussi un outil de suivi de la production de votre système photovoltaïque, basé sur l'outil bdpv, ainsi que les éléments pour tracer vos propres relevés de masques (guide et diagrammes solaires).

De la conception à l'exploitation d'un système PV, ce site vous guidera à chaque étape en vous apportant des conseils neutres et objectifs, des compléments d'information et de la documentation.

Bonne visite sur le site photovoltaïque.info !

Si votre demande d'information n'est pas abordée dans ce site, vous avez toujours la possibilité de contacter un conseiller Hespul les mercredis après-midi de 14h00 à 17h30.

## Annnonce d'un plan de développement pour le photovoltaïque

Novembre 2008

À l'occasion de la semaine des énergies renouvelables, dans le cadre du colloque de l'ADEME « Energie : Changeons d'Ere », le ministre de l'écologie Jean-Louis Borloo a annoncé une série de mesures pour le développement des énergies renouvelables en France.

Concernant le photovoltaïque, c'est sous le titre de "Appel d'offre pour la construction de centrales solaires, renforcement du dispositif tarifaire, simplification administrative et fiscale" que de nouveaux objectifs ont été fixés. Nous pouvons citer les plus importantes :

- Un tarif de 0,45 €/kWh sera attribué aux installations photovoltaïque intégrées au bâti posé sur les toitures des "bâtiments professionnels". Par ailleurs, le tarif de 0,55 €/kWh sera réservé aux "petites" surfaces. Ces notions nécessiteront d'être un peu plus précisées. Une période transitoire sera mise en place jusqu'à fin 2010 où les tarifs actuels continueront d'être appliqués.
- Un plan de développement du photovoltaïque au sol devra être mis en place sous forme d'un appel d'offre. L'objectif de puissance à atteindre est de 300 MW pour 2011. Celle-ci sera répartie sur tout le territoire en fonction du potentiel solaire de chaque région :
  - 200 MW réparties en Aquitaine, Auvergne, Corse, Languedoc-Roussillon, Limousin, Midi- Pyrénées, Poitou-Charentes, Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Rhône-Alpes et dans les DOM. Soit 20 MW par région.
  - 70 MW en Alsace, Basse-Normandie, Bourgogne, Bretagne, Centre, Franche-Comté et le Pays de la Loire. Soit 10 MW par région.
  - 30 MW en Champagne-Ardenne, Haute-Normandie, Ile-de-France, Lorraine, Nord-Pas-de-Calais, Picardie. Soit 5 MW par région. Par ailleurs, une procédure spécifique pour les systèmes posés au sol et de taille supérieure à 5 000 m<sup>2</sup> sera mise en place, intégrant étude d'impact et enquête public.
- La limitation des 1500 heures de fonctionnement sera supprimée pour les systèmes utilisant les technologies du solaire à concentration.
- Des simplifications des démarches administratives pour les particuliers.
- Une exonération des démarches fiscales pour les particuliers avec des systèmes inférieur à 3 kWc.
- Toutes les collectivités territoriales pourront bénéficier des tarifs d'achat pour la vente de l'électricité photovoltaïque.

 [Dossier de presse du MEDDATT / Annonce d'un plan de développement pour le photovoltaïque \(PDF - 3.8 Mo\)](#)